

# Le Oui si du département informatique de l'institut Galilée

2 Avril 2025

Les besoins du département informatique, devaient être partiellement soulagés par les trois postes votés en CAC. Un seul a été retenu par la présidence lors des remontées sur Odyssée le vendredi 15 mars 2025.

Le département informatique a été reçu par la présidence ce lundi 31 mars 2025 au matin. Au cours de la négociation, un des deux postes de MCF supprimés a été réintroduit au concours 2025, et deux services supplémentaires d'ATER devraient être accordés, en remplacement d'un CDD de 380h initialement proposé par la présidence (à confirmer).

Suite à cette rencontre, le département informatique, réuni en assemblée générale, suspend son préavis de grève et rouvre le recrutement dans ses formations. Néanmoins, cette suspension reste conditionnée aux futures discussions quant aux campagnes d'emploi à venir.

Nous tenons à signaler que cela est loin de combler les besoins du département informatique, qui représentent a minima :

- 11 services d'heures complémentaires dispensés par les permanents (en quasi totalité non choisies),
- 12 services assurés par des moniteur-es et ATER,
- 10 services assurés par des vacataires (hors intervenants professionnels pédagogiquement assumés),

et ce malgré des mutualisations, fusions de groupes et de parcours mis en place au cours de 10 ans de disette.

La situation, nous l'entendons bien, n'est pas propre au département, mais est celle de toute l'université, voire des universités : à l'échelle de l'USPN, 103 077 heures d'enseignement par an sont assurées par des vacataires (données 2022). Nous revendiquons un plan pluriannuel d'embauche d'enseignant-es et d'enseignant-es-chercheur-euses statutaires, avec un engagement ferme de la présidence dans ce sens, tant à l'échelle du département informatique qu'à celle de l'université.

Le département informatique appelle l'ensemble des personnels à participer à la journée de grève ce jeudi 3 avril dans le cadre de StandUpForScience,

afin de se mobiliser contre ces situations imputables au climat anti-académique mondial et aux coupes nationales dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Que cette journée marque le début d'une mobilisation pour un plan national de recrutements statutaires et de moyens pérennes.